

# COMPTE RENDU DE RENCONTRE SNALIS – COLLECTIVITÉS LOCALES sur l'avenir de Snalis.

vendredi 30 novembre à Agora -maison des associations

## *étaient présentes et présents :*

pour **Snalis** :

Benoit Fredet, membre du CA, Alain Payraudeau et Jean François Rolez, co Secrétaires, Marie Elisabeth Allaire, trésorière.

Pour les **Collectivités** :

- Conseil Départemental (CD) :-Bertrand Choubrac, élu, président du CLI. Laurence Lecoadou, chargée du RSA
- CARENE : Julie Hofmann, coordinatrice PLI
- Mairie de St Nazaire : Laurence Arenou, Directrice CCAS,
- Mairie de Pornichet : Sandrine Martin (CCAS)
- Conseil Régional (CR) : Florence Beuvelet (élue à Culture et Jeunesse)

**1- Présentation du contexte de cette rencontre par J.F. Rolez.** Situation de Snalis depuis fin Février 2018 sans aucun salarié·e avec disparition des emplois aidés.

**2- Quels sont les besoins des Collectivités présentes** (puisqu'elles se sont réunies dans un premier temps pour en parler) ?

Conseil départemental : Constat d' un problème d'inclusion numérique. Le CD a besoin de pouvoir fournir du matériel informatique,sa maintenance et de la formation (mais il s'avère que ce serait plutôt de l'initiation), un accès à l'informatique pour le public accueilli (en RSA) dans le cadre de politique de Développement Durable (DD).

F. Beuvelet : le CR fournit l'équipement des lycées. Il est difficile d'en faire l'inventaire mais cela va être tenté en travaillant en terme d'économie circulaire et de DD. Mme Beuvelet va renvoyer les informations concernant Snalis aux achats et aux services numériques.

CARENE : même demande que CD : matériel et formation.

CCAS St Nazaire : l'action du CCAS est sur la formation et l'accompagnement, complémentaire de Snalis. *Pour info, il existe un espace service au CCAS avec présence d'écrivain numérique.*

Pornichet : travaille déjà avec Snalis en nous envoyant des bénéficiaires potentiel·e·s.

**3- Demandes d'explications sur le fonctionnement de Snalis.**

*Les réponses sont des reprises des statuts et des explications présentes dans les rapports d'activité visibles sur le site de Snalis : [www.snalis.org](http://www.snalis.org). et envoyés dans le dossier que Snalis a envoyé en préalable à cette réunion.*

M. Choubrac exprime qu'il lui semble que Snalis a eu des difficultés de contact avec les financeurs. Il demande à son tour ce que peut faire Snalis, y a -t-il obligation des logiciels libres ?

**4- Rappel du fonctionnement de Snalis** avec service après don (SAD), son système d'exploitation Libre, travail sur les ordinateurs-ressources.

Snalis n'a pas de problème de ressources (matériel) ni de bénéficiaires de don.

**5- Rappel de notre demande et de l'objet de la réunion :**

La question simple et unique est de savoir comment il serait possible pour les collectivités de financer un poste salarié d'un équivalent temps plein au sein de SNALIS dès janvier 2019, en rappelant le contexte de cessation de l'activité de don si une réponse encourageante n'était pas donnée à ce jour.

J.F. Rolez exprime le désir de mieux travailler ensemble pour connaître le suivi des personnes bénéficiaires, afin de valoriser au plus juste tant les demandes d'une politique sociale que les actions de l'association.

#### **6- Première série d'interrogations sur le fonctionnement associatif de Snalis :**

pourquoi n'est-elle pas arrivée à constituer une fidélité des adhérentes et adhérents ? Comment arriver à une autonomie financière ? Où sont les bénévoles ?

Il n'existe pas de réseau constitué avec APIE, chantiers d'insertion ?

**Rep :** quand on propose des prestations à ces structures d'insertion, elles sont souvent estimées trop chères par elles- même s'il y a eu des partenariats dans le passé (APIE).

Le problème du bénévolat est qu'il est de l'ordre technique, et donc pas accessible à toute personne ! Et par ailleurs, il existe déjà un travail important fait par les bénévoles *qui est comptabilisé dans tous les rapports d'activité.*

#### **7- Interrogation sur le fonctionnement économique :**

Comment se constitue l'équilibre financier des structures semblables : ALIS 44, Naga ? pourquoi pas rechercher un emploi de professionnalisation ? Avez vous fait des dossiers ? et un projet avec des partenaires ? Pourquoi pas travailler avec Emmaus qui propose aussi un espace de vente ? Le contexte a changé depuis 10 ans, il faut écrire un projet associatif. Mais la collectivité ne peut pas être ici dans une situation de commande publique.

**Rép :** Alis 44 et Naga ont ou auront le même problème de financement d'emplois, résolu différemment ( avec emploi aidé type handicap ou en étant chargée d'animation de quartier). Quant au contrat de professionnalisation, quel est l'avenir de la personne à la fin du contrat ? Des projets avec des partenaires ont été faits, notamment avec CEMEA mais sans résultat. Quant à Emmaus, une rencontre a été faite, cette structure ne peut pas reprendre notre activité par manque de place et de bénévole compétent. Quant à l'espace de vente, il nous faudrait plus d'ordinateurs fournis, donc plus d'emploi.

J.F. Rolez en rappelant les solutions déjà proposées dans les dossiers précédents donne l'exemple des « chèque -informatique » (APTIC). SNALIS est aussi dans une démarche d'essaimage plutôt que d'accroissement.

L'autonomie économique de l'association n'est pas possible.

#### **En conclusion, les propositions des collectivités locales sont :**

- Au niveau Conseil Régional, Snalis pourrait répondre à appel à projet pour être accompagné dans la construction de projet (Alter'action44)

- le Conseil Départemental peut travailler dans un premier temps à apporter à Snalis de la visibilité mais Snalis doit travailler sur un projet à proposer.

Ce projet porterait sur l'aide individuelle d'une centaine d'euros par exemple à l'achat informatique pour les personnes en RSA : il faudrait s'engager sur le nombre de personnes que Snalis peut accompagner vers l'autonomie informatique par an avec retour sur les objectifs. Ce projet doit être en cofinancement , possiblement avec les autres collectivités locales présentes.

Le CD peut apporter une aide sur une autre économie ( expérience 1+1 = 3).

**Les personnes présentes pour Snalis vont rapporter ces propositions au prochain Conseil d'Administration et feront un retour aux participant•e•s.**